

## ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SOLIDARITÉS HUMAINES

NOM : .....

Prénom : .....

Commune : .....

N° DOSSIER

Service

A remplir par l'administration du Département

Le demandeur a sollicité, a bénéficié ou bénéficie d'une aide d'action sociale de la Carsat ou d'une autre caisse

Non  Oui, si oui depuis le .....

**Référent CLIC, MAIA, MSA, ou autre service social ou médico-social pour le suivi du dossier**

Organisme : ..... Souhaite être informé de la visite APA :  oui  non

Nom du référent : ..... Qualité du référent : .....

N° de tél. : ..... Messagerie : .....

### **Demande d'aide d'une personne de 60 ans ou plus auprès du Conseil départemental au titre des prestations légales d'aide sociale**

### **LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**

#### **IMPRIMÉS DEVANT ÊTRE COMPLÉTÉS**

- A. Imprimé de demande d'aide (à compléter intégralement, dater et signer)
- B. Certificat médical rempli par le médecin traitant

#### **PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LE DEMANDEUR ET SON CONJOINT**

- Photocopie d'un justificatif d'état civil (livret de famille, carte d'identité, passeport, extrait d'acte de naissance)
- Ressortissants hors Union Européenne : photocopie recto-verso du titre de séjour en cours de validité
- Relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur
- Photocopie de la carte vitale ou de l'attestation de sécurité sociale
- Photocopie recto-verso du dernier avis d'imposition/non-imposition du demandeur, son conjoint ou partenaire
- Salaires, pensions : justificatifs des salaires, attestation de pension y compris provenant de l'étranger
- Rentes viagères : attestations de la banque/compagnie d'assurance ou copie de l'acte notarié
- Assurance vie : relevé annuel
- Mesure de protection : copie de la décision de justice

Propriétaire ou usufruitier :

- Photocopie recto-verso du dernier relevé des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ou à défaut relevé de la matrice cadastrale
- Justificatifs des revenus des biens immobiliers (revenus fonciers, locatifs...) y compris provenant de l'étranger

**Aide à domicile**

**1<sup>ère</sup> demande**

**Nouvelle demande**

**Aggravation**

**Aide en établissement**

(Cocher la case correspondante)

IMPRIMÉ



# RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

## ADRESSE ACTUELLE

Rés. .... Bât. ....  
 Esc. .... Étage ..... App. n° .....  
 N° et nom de la voie .....  
 Code postal ..... Commune.....  
**Téléphone obligatoire** .....

## ADRESSE PRÉCÉDENTE

Ne remplir que si l'intéressé est soit **en établissement**, soit réside à **l'adresse actuelle depuis moins de trois mois**

Adresse .....  
 .....  
 Code postal ..... Commune.....  
 Date d'arrivée : .....  
 Date de départ : .....

ÉTAT CIVIL	LE DEMANDEUR	LE CONJOINT OU LE CONCUBIN* OU LE PARTENAIRE (PACS)
Nom (marital pour les femmes) Nom de naissance		
Prénom		
Date de naissance		
N° de sécurité sociale		
Caisse d'affiliation		
Régime principal de retraite		
Nationalité		
Date de validité de la carte de séjour		

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SITUATION ACTUELLE

marié(e)       célibataire       concubin       retraité(e)       en activité  
 divorcé(e)       cohabitation       veuf ou veuve depuis le : .....       PACS

## RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR VOTRE CONDITION DE VIE

**Vit seul(e)**       **Vit en famille d'accueil**  
 **Vit en couple**       **Vit en établissement d'hébergement pour personnes âgées**  
 **Vit en famille** si oui précisez le membre de la famille : .....  
 **Autre.**      **Votre conjoint réside-t-il au domicile ?**  oui     non    Si non, précisez : .....

**Mentionnez le cas échéant si vous faites l'objet d'une mesure de :**  sauvegarde de justice     tutelle     curatelle     Autres  
 Nom et adresse du tuteur ou de l'association chargée de la gestion des biens.....  
 ..... Téléphone : .....

## PERSONNE RÉFÉRENTE À CONTACTER POUR LA VISITE OU EN CAS D'URGENCE

Nom, prénom .....  
 Lien de parenté .....  
 Adresse .....  
 ..... N° de tél. ....

## AUTRE PERSONNE À CONTACTER POUR LA VISITE

Nom, prénom .....  
 Lien de parenté.....  
 Adresse .....  
 ..... N° de tél. ....

## Renseignements concernant les proches aidants du demandeur (facultatif)

Ce volet vise à apporter les premières informations sur les personnes de votre famille ou de votre entourage amical ou de votre voisinage qui vous apportent une aide dans la vie quotidienne, qu'on dénommera « aidants »

	1 <sup>er</sup> aidant	2 <sup>ème</sup> aidant	3 <sup>ème</sup> aidant
Nom			
Prénom de l'aidant			
Age de l'aidant / Date de naissance			
Lieu de résidence de l'aidant			
Nature du lien avec l'aidant			
Nature de l'aide apportée (ex : courses, repas, etc.)			
Durée et périodicité de cette aide sur une journée, une semaine ou un mois			

# RESSOURCES ANNUELLES

**Prendre en compte les ressources de l'année civile précédant la date de demande.**

Par exemple : pour une demande du 20 juillet 2009, déclarer les ressources de l'année civile 2008.

AVANTAGES PRINCIPAUX	NOM ORGANISME	MONTANTS PERÇUS	
		PAR LE DEMANDEUR	PAR LE CONJOINT OU CONCUBIN
Régime général (CARSAT)			
Mutualité Sociale Agricole			
Caisse de retraite des non salariés			
Autres régimes			
Salaires ou bénéfices déclarés			
Pension alimentaire versée par les enfants			
Revenus perçus de l'étranger (fournir les justificatifs)			
Montant des ressources soumises à prélèvement libératoire			
Rentes viagères constituées à titre onéreux (montant total de la rente)			
Valeur du/des contrats d'assurance vie			
<b>Total des ressources</b>			

### ALLOCATIONS ET AIDES : Percevez-vous :

- la majoration pour aide constante d'une tierce personne (MTP) ?  Non  Oui
- la prestation complémentaire pour recours à tierce personne (PC RTP) ?  Non  Oui
- l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) ?  Non  Oui
- la prestation de compensation du handicap (PCH) ?  Non  Oui
- l'aide ménagère versée par les Caisses de retraite ?  
 Non  Oui    Organisme : .....    Nombre d'heures : .....
- l'aide ménagère au titre de l'aide sociale départementale ?  
 Non  Oui    Organisme : .....    Nombre d'heures : .....

### Le demandeur ou son conjoint, concubin, partenaire pacs, est-il ?

- Locataire ?**  oui  non
- Usufruitier ?\***  oui  non
- Propriétaire de biens immobiliers ?\***  oui  non

\*Si oui : joindre les justificatifs : taxe foncière, déclaration de revenus fonciers

### PATRIMOINE DU FOYER

NATURE DES BIENS/ADRESSE <small>Exemple : Maison, appartement, terres agricoles, bâtiments de fermes, etc...</small>	USAGE ACTUEL DU (OU DES BIENS) <small>Précisez pour chaque bien s'il est occupé par le demandeur ou un tiers (lien de parenté) à titre gratuit, à titre locatif, en fermage, en usufruit, non exploité</small>	MONTANT ANNUEL NET DES REVENUS <small>Fonciers procurés par les biens</small>

## CARTE MOBILITE INCLUSION

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de la carte mobilité inclusion, selon le cas, elle portera la mention « priorité », « stationnement pour personnes handicapées », « invalidité » ou plusieurs de ces mentions cumulées.

Souhaitez-vous bénéficier de la carte mobilité inclusion ?  Non  Oui

### J'autorise le Département à transmettre mon dossier :

- En cas d'ouverture de droit à l'APA aux institutions et organismes partenaires du Département susceptibles de me proposer des actions de prévention ainsi que des actions d'accompagnement en faveur de mes proches aidants :  
 J'autorise la transmission de mon dossier  Je n'autorise pas la transmission de mon dossier
- En cas de rejet de demande d'APA, à l'organisme compétent en vue d'une prise en charge des services ménagers :  
 J'autorise la transmission de mon dossier  Je n'autorise pas la transmission de mon dossier

Fait à ....., le .....

Signature,

## CONSÉQUENCES DE L'ADMISSION

Les personnes sollicitant le bénéfice de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie sont informées que :

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie n'est cumulable, ni avec la prestation spécifique dépendance, ni avec l'allocation compensatrice pour tierce personne, ni avec la majoration pour aide constante d'une tierce personne, ni avec la prestation de compensation du handicap, ni avec la prestation légale d'aide ménagère.**
- L'APA n'est pas récupérable sur succession ou donation (article L 232-19 du code de l'Action Sociale et des Familles).**  
*Toutefois les indûs constatés au jour du décès peuvent donner lieu à recouvrement.*
- Le fait de percevoir ou tenter de percevoir frauduleusement des prestations d'aide sociale est puni des peines prévues aux articles 313-1, 313-7 et 313-8 du code Pénal (Article 135-1 du code de l'Action Sociale et des Familles).**
- Les services du Département sont autorisés à solliciter les administrations publiques compétentes afin de vérifier les déclarations des demandeurs et de s'assurer de l'effectivité de l'aide qu'ils reçoivent (article L 232-16 du code de l'Action Sociale et des Familles).**

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées et confirme avoir déclaré la totalité de mes revenus, y compris les assurances vie (ainsi que celles de mon conjoint, concubin, partenaire de PACS)**

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus.

A ....., le .....

Signature,

### DISPOSITIONS RELATIVES À LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Les traitements relatifs à cette demande sont informatisés. Ils sont donc soumis aux dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- Toutes les réponses aux différents questionnaires sont obligatoires. Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier.
- Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à connaître des dossiers d'aide à domicile ou en établissement.
- En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser selon la prestation dont vous bénéficiez, en justifiant de votre identité, à l'adresse ci-dessous :

### Dossier à adresser à :

Direction générale adjointe des Solidarités Humaines

